

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 16 avril 2026 à 10h00
« Préparation du rapport annuel de juin 2026 »

Document n° 3bis
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Projections démographiques Insee

Document de travail méthodologique Insee

Projections de population 2026 : Comment les évolutions démographiques récentes peuvent éclairer le choix des hypothèses ?

Nathalie Blanpain, Chloé Pariset, Jeanne Pointet, Hélène Thélot (Insee)

Avril 2026

« Est-ce que la croissance de la population française peut se retourner ? Quand et à quelles conditions ? ». Voici quelques exemples de questions auxquelles les projections de population de l'Insee permettent de répondre. Projection ne veut pas dire prévision, ni prédiction : les projections de population ne visent pas à dire ce que sera l'avenir, mais à observer les conséquences sur le niveau et la structure de la population d'évolutions possibles des trois composantes de la dynamique démographique : fécondité, mortalité et migrations. Elles nous racontent ainsi comment sera la population de la France de demain, conditionnellement aux hypothèses que l'on peut raisonnablement poser aujourd'hui sur les comportements démographiques futurs. Les projections ne disent pas : « Voilà ce qui va arriver », mais répondent à la question en apparence simple : « Que deviendrait la population de la France si les comportements observés aujourd'hui évoluaient de telle ou telle façon ? ». En offrant un cadre d'analyse cohérent permettant d'explorer différents futurs possibles, sous des hypothèses clairement explicitées, elles aident à la compréhension des mécanismes démographiques et éclairent par exemple l'effet durable et cumulatif d'une baisse de la fécondité ou le rôle des migrations. Elles mettent aussi en évidence les conditions dans lesquelles certains phénomènes démographiques peuvent se réaliser. Dans certains cas, même si les projections ne visent pas la prédiction, elles peuvent mettre en évidence des faits qui apparaissent comme robustes au fil des exercices et quels que soient les scénarios étudiés, comme le fait que la France connaîtra un vieillissement de la population.

Ce document revient sur les évolutions récentes de la fécondité, de la mortalité et des migrations, qui ont guidé le choix des hypothèses pour l'exercice de projection de 2026 (voir le billet « Actualisation des projections de la population en France à l'horizon 2070 : quelles hypothèses retenir ? » d'avril 2026 sur le [blog](#) de l'Insee).

1) ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA FÉCONDITÉ

Pour la fécondité, il est envisagé de reprendre la même méthode que celle mobilisée par l'Insee pour les projections 2021, à savoir :

- Fixer, à partir des tendances récentes et du retour des experts, un âge moyen à la maternité cible et un indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) cible, et les dates où ces cibles sont atteintes ;
 - En déduire, selon la même méthode que pour les projections de 2021¹, des chroniques de taux de fécondité par âge. Ces taux de fécondité sont ensuite appliqués, pour chaque année de la projection, aux effectifs de femmes par âge afin de déterminer un volume de naissances.
- L'objectif est donc de déterminer des cibles pour l'ICF et l'âge moyen à la maternité.

A. LES INDICATEURS RELATIFS À LA FÉCONDITÉ

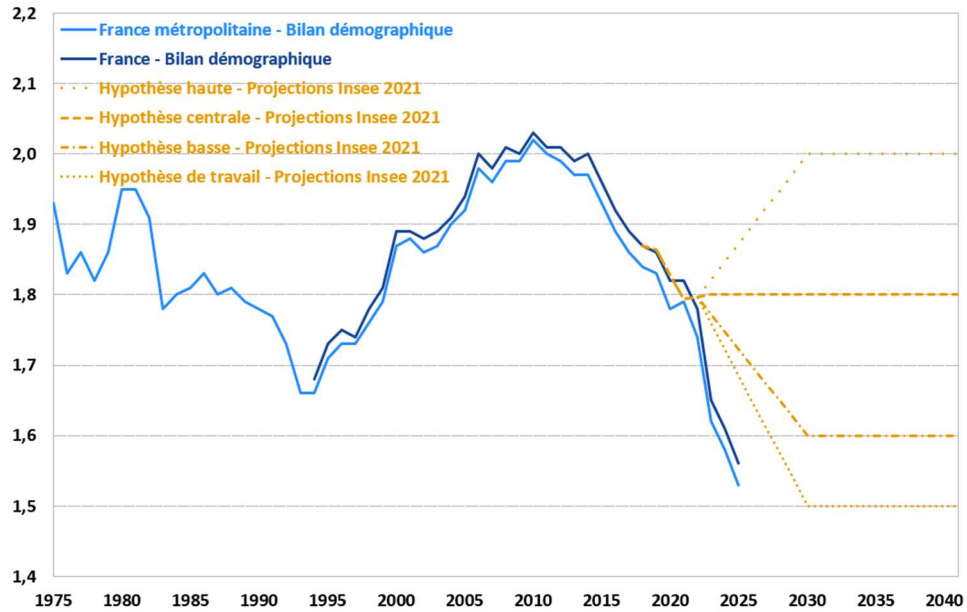
L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) en France était stable, autour de 2 enfants par femme entre 2006 et 2014 (**figure 1.1**), puis a décru pour atteindre 1,56 en 2025.

Les projections de population de 2021 de l'Insee avaient retenu un ICF de 1,8 enfant par femme pour l'hypothèse centrale. Deux hypothèses alternatives de fécondité haute et basse avaient été retenues, à +/-0,2 de cette hypothèse centrale : 2,0 et 1,6. Une hypothèse de travail (de convergence vers le niveau européen) explorait l'hypothèse d'une fécondité à 1,5 enfant par femme. La convergence vers les valeurs cibles était supposée atteinte dès 2023 pour le scénario central et en 2030 pour les autres.

Au regard de l'évolution récente de la fécondité, l'hypothèse centrale des projections de 2021 est donc élevée. En 2025, l'ICF (1,56) est même inférieur au scénario bas des projections (1,6). Sa baisse a aussi été plus rapide que celle supposée dans les scénarios bas et de travail.

¹ Il s'agit du modèle de Schmertmann (2003) dans lequel le profil des taux de fécondité est obtenu à partir de splines calibrés, en fonction de 4 paramètres : l'âge à partir duquel le taux de fécondité est positif, l'âge où la fécondité est maximale, le taux de fécondité atteint à cet âge et l'âge auquel le taux de fécondité atteint la moitié de sa valeur maximale.

Figure 1.1 - Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité

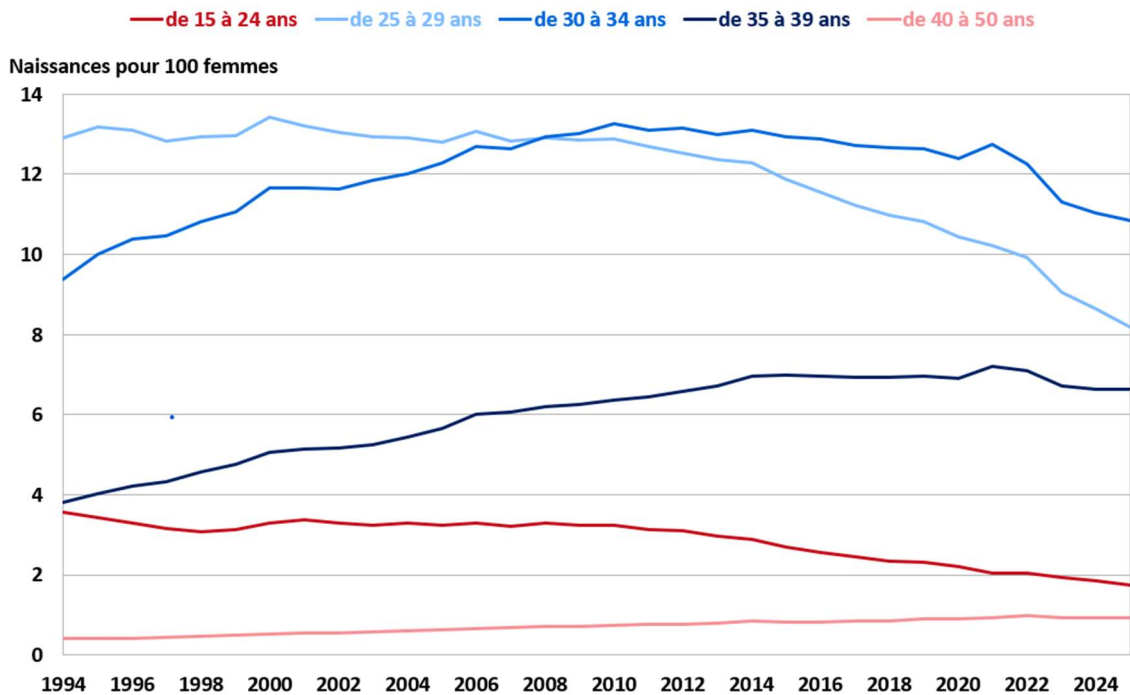


Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et France à partir de 2014.

Sources : Insee, projections de population 2021 ; estimations de population et statistiques d'état civil.

Sur la période récente, [le taux de fécondité](#) diminue pour les femmes âgées de moins de 35 ans (**figure 1.2**). Pour celles âgées de moins de 30 ans, cette baisse s'inscrit dans une tendance qui remonte au moins au milieu des années 2000. Pour les femmes de 30 à 34 ans, la baisse est plus tardive (elle s'est amorcée à la fin des années 2010) et fait suite à des années de hausse. Le taux de fécondité des femmes de 35 ans ou plus, en hausse depuis la fin des années 1970, a quant à lui cessé d'augmenter ces dernières années.

Figure 1.2 - Évolution des taux de fécondité des femmes par groupe d'âges



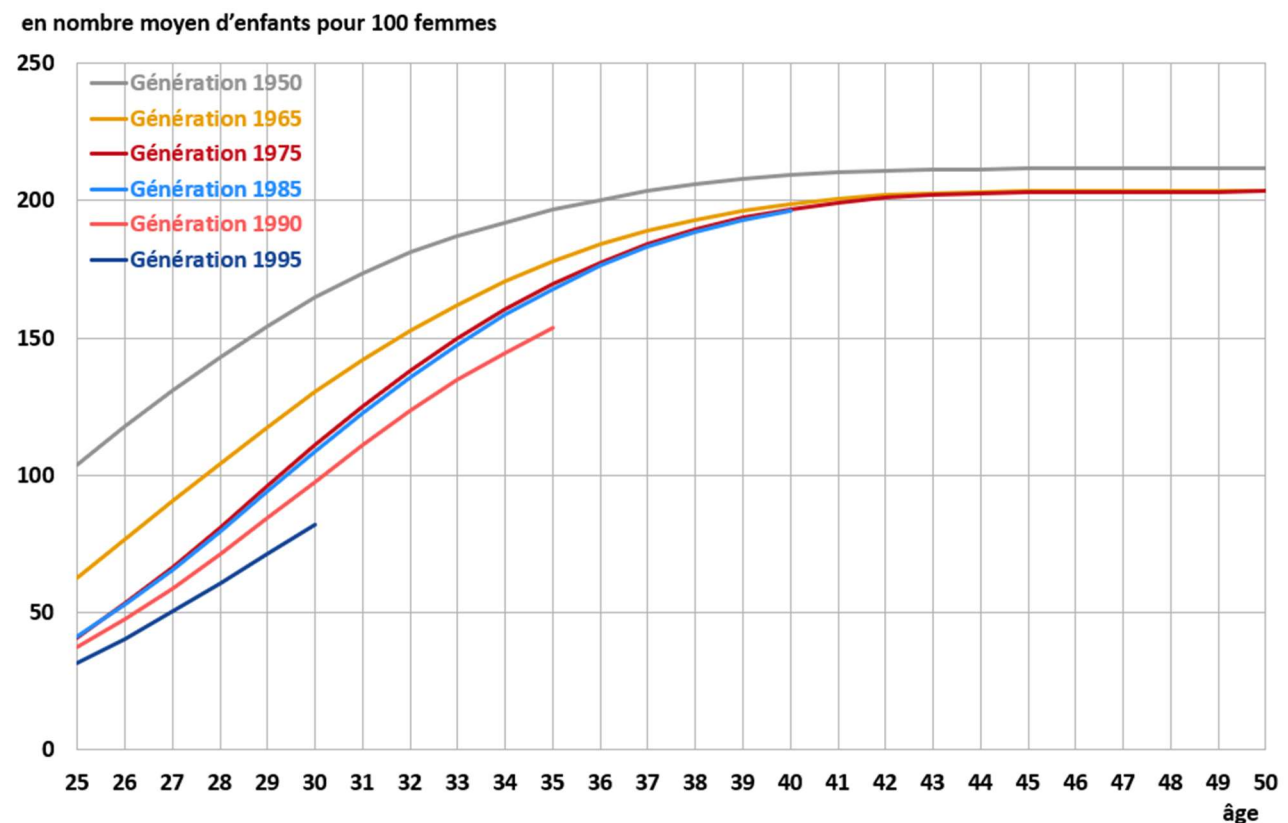
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et France à partir de 2014.

Sources : Insee, estimations de population et statistiques d'état civil.

La descendance à 30 ans des femmes diminue pour toutes les générations nées après la Seconde Guerre mondiale (**figure 1.3**). Pour les générations nées entre 1965 et 1985, cela reflète surtout le décalage de l'âge à la maternité (*cf. infra*), car leur descendance finale atteint, voire dépasse, 2 enfants par femme. La question se pose pour les générations nées ensuite ; le décrochage à 30 ans observé pour les générations 1990 et 1995 laisse penser que l'effet de « rattrapage » observé pour les générations d'avant risque d'être plus compromis.

L'enquête Erfi 2, conduite en 2024 par l'Ined, montre d'ailleurs que la baisse de la fécondité est probablement appelée à se prolonger, car le nombre d'enfants souhaité par les moins de 30 ans a diminué entre 2005 et 2024². Cette baisse touche tous les groupes sociaux, mais plus fortement les jeunes. Elle tient en partie à la manière dont les individus conçoivent les rôles de genre et la famille et appréhendent l'avenir, notamment le changement climatique, donc des facteurs de nature plutôt structurelle, *a priori* peu susceptibles de se retourner à court terme.

Figure 1.3 - Descendance à différents âges des femmes par génération



Champ : France métropolitaine.

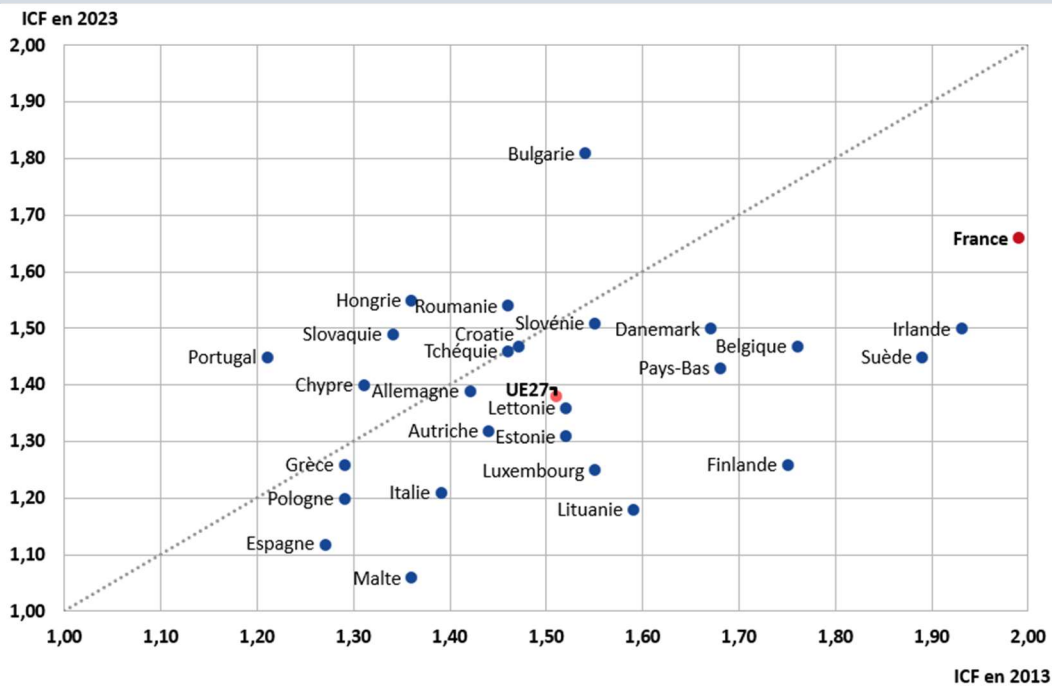
Source : Insee, estimations de population et statistiques d'état civil.

Entre 2014 et 2024, l'ICF a baissé dans tous les départements de France, sans exception. Il existe cependant des disparités territoriales en termes de fécondité. En France métropolitaine, en 2024, l'ICF est inférieur à 1,4 dans 9 départements et supérieur à 2,0 dans 2 départements (Seine-Saint-Denis et Val d'Oise) ; en 2014, l'ICF le plus bas était de 1,49 et il était supérieur à 2,0 dans 28 départements.

² Bouchet-Valat M., Toulemon L. (2025), « Les Français-es veulent moins d'enfants », Population & Sociétés, n° 635.

Entre 2013 et 2023, l'ICF a plus diminué en France (-0,34, pour atteindre 1,65 en 2023) que dans l'ensemble de l'Union européenne (UE) (-0,13, pour atteindre 1,38 en 2023). Il reste toutefois parmi les plus élevés de l'UE ; en 2023, seul l'ICF de la Bulgarie (1,81) est plus élevé que celui de la France (1,65) (**figure 1.4**). La Belgique, l'Irlande, la Suède et la Finlande connaissent une évolution de leur fécondité similaire à celle de la France : dans ces pays, l'ICF a augmenté entre la fin des années 1990 et le début des années 2010 jusqu'à figurer parmi les plus élevés de l'UE en 2013 ; depuis, l'ICF ne cesse d'y décroître, à un rythme plus important qu'en France. En 2023, l'ICF atteint 1,47 en Belgique, 1,50 en Irlande, 1,45 en Suède et 1,26 en Finlande. En 2024, dans ces pays, d'après les résultats des instituts nationaux (non encore diffusés par Eurostat), l'ICF semble se stabiliser alors qu'il poursuit sa baisse en France (1,61 en 2024). La question est de savoir si l'ICF de la France, dont la baisse a été jusqu'à présent plus faible que celle de pays ayant un comportement de fécondité similaire, va continuer à diminuer, et si oui jusqu'à quel niveau.

Figure 1.4 – Indicateur conjoncturel de fécondité dans l'Union Européenne en 2013 et en 2023



Note : La ligne pointillée correspond à une stabilité de l'ICF entre 2013 et 2023.

Champ : Union européenne à 27 pays.

Sources : Insee, estimations de population et statistiques d'état civil pour la France. Eurostat pour les autres pays.

B. L'ÂGE MOYEN A LA MATERNITÉ

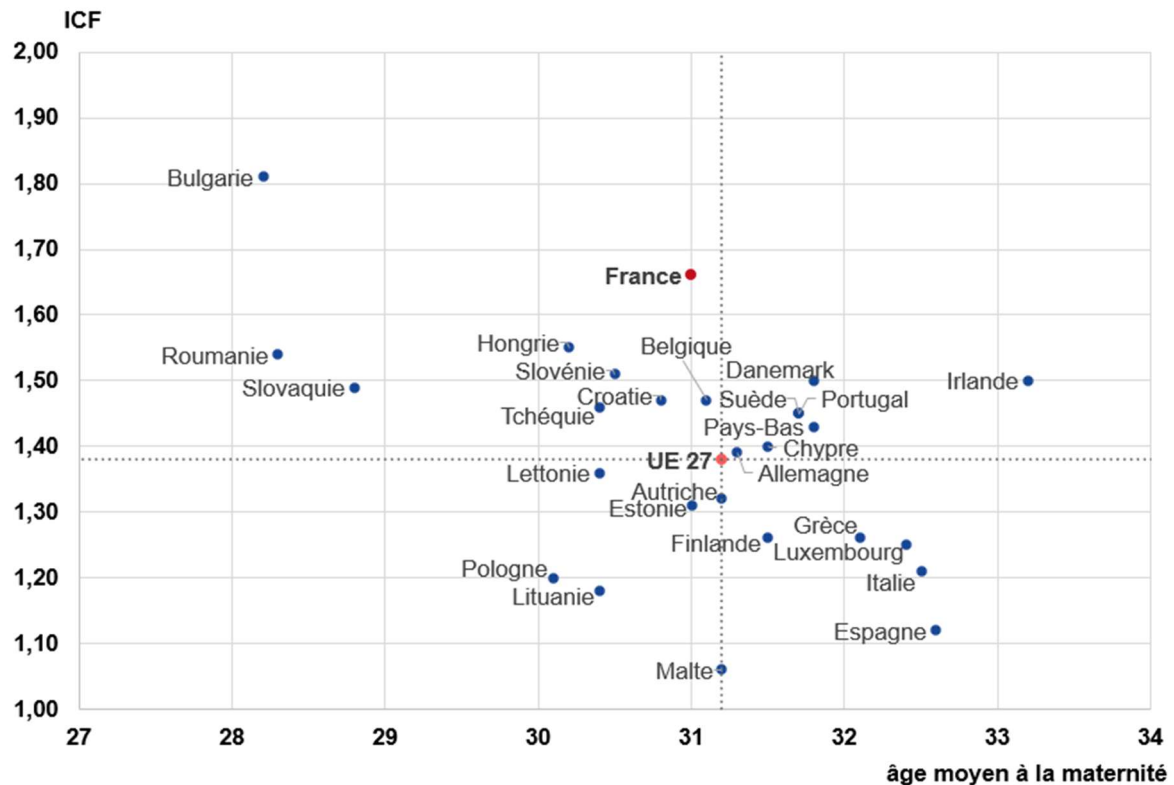
En 2025, les femmes ont leur enfant, tous rangs de naissance confondus, le plus souvent à 31 ans, contre 30 ans en 2015 (**figure 1.5**). Au fil du temps, le pic de l'âge à la maternité s'est non seulement décalé, mais il est aussi devenu moins marqué : le profil des taux de fécondité par âge évolue vers un plus grand étalement des âges de forte fécondité. Par rapport aux projections de 2021, en 2025, les taux de fécondité sont nettement moins élevés, notamment aux âges de forte fécondité.

Entre 2014 et 2024, l'âge moyen à l'accouchement augmente dans la quasi-totalité des départements. En 2024, il est le plus élevé à Paris (34,4 ans) ; il est le plus faible en Guyane (28,9 ans) pour la France et dans les Ardennes (29,1 ans) pour la France métropolitaine.

Entre 2013 et 2023, l'âge moyen à l'accouchement augmente dans tous les pays de l'UE (sauf en Slovaquie où il est stable). En 2023, il est de 31,2 ans dans l'ensemble de l'UE (contre 30,3 ans en 2013) ; il est le plus élevé en Irlande (33,2 ans), et est le plus faible en Bulgarie (28,2 ans) (**figure 1.7**). Les pays de l'UE connaissant une évolution de la fécondité similaire à celle de la France (Belgique, Finlande, Irlande et Suède) ont tous un âge moyen à l'accouchement plus élevé que la moyenne européenne alors que celui de la France (31,0 ans en 2023) reste encore inférieur à la moyenne de l'UE.

Que ce soit au niveau départemental ou au niveau des pays de l'UE⁴, il ne semble pas y avoir de lien évident entre l'intensité de la fécondité et l'âge moyen à l'accouchement (**figure 1.7**).

Figure 1.7 – Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) et âge moyen à l'accouchement dans l'UE en 2023



Champ : Union européenne à 27 pays.

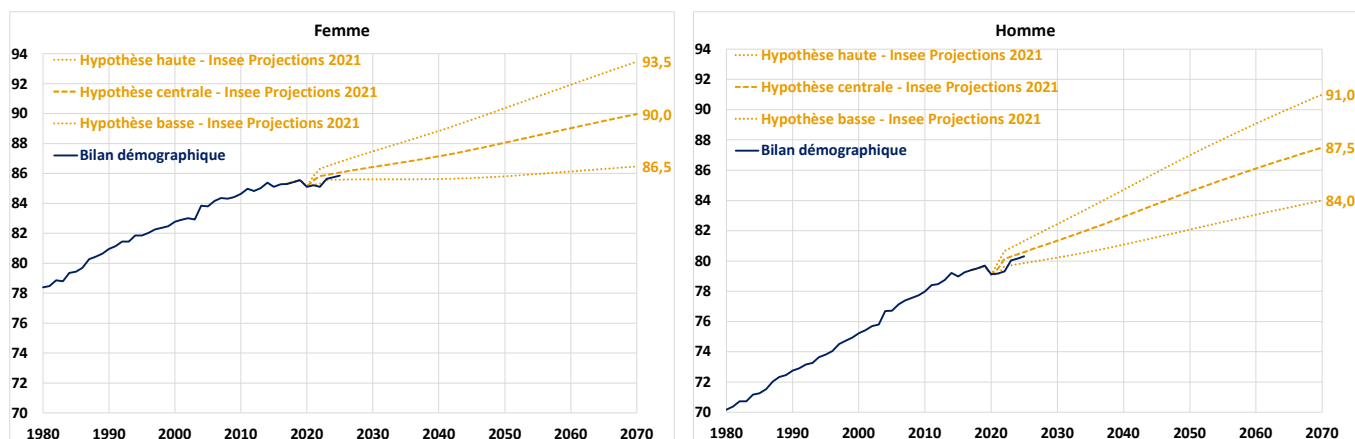
Sources : Insee, estimations de population et statistiques d'état civil pour la France. Eurostat pour les autres pays.

⁴ Thélot H. (2025), « [Les naissances en 2024 : Des naissances toujours en nette baisse](#) », Insee Focus n°357.

2) ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA MORTALITÉ

Les projections de 2021 ont retenu comme hypothèse centrale une espérance de vie à la naissance de 90,0 ans pour les femmes et de 87,5 ans pour les hommes en 2070, avec deux hypothèses alternatives haute et basse se situant à +/-3,5 ans de cette hypothèse centrale. Une hypothèse dite d'espérance de vie constante et égale à son niveau de 2019 avait également été réalisée. L'espérance de vie estimée en 2025 se situe entre l'hypothèse basse et l'hypothèse centrale pour les femmes, comme pour les hommes (**figure 2.1**).

Figure 2.1 - Évolution de l'espérance de vie à la naissance

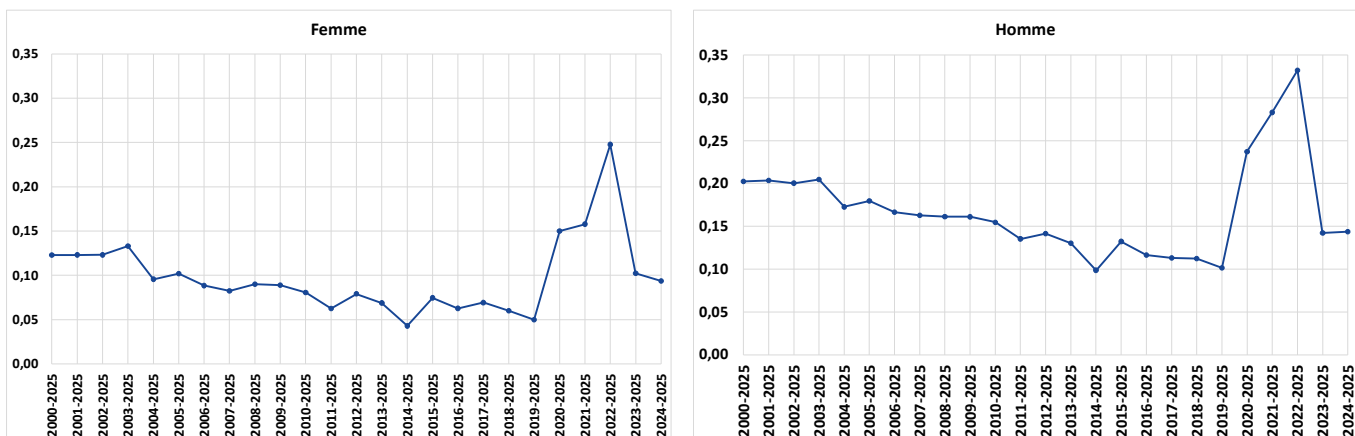


Champ : France métropolitaine jusqu'en 1993, France hors Mayotte de 1994 à 2013 et France à partir de 2014.

Sources : Insee, projections de population 2021 ; estimations de population et statistiques d'état civil.

Pour les projections de 2026, les quotients de mortalité seront prolongés, avec un modèle se basant sur une période de référence passée. Les gains d'espérance de vie sont de plus en plus faibles au fur et à mesure que la période de référence se réduit. Ainsi, le gain d'espérance de vie annuel est divisé par deux entre les deux périodes 2000-2025 et 2019-2025 (**figure 2.2**). Toutefois, le gain annuel des deux dernières années (2023-2024) est plus élevé que par le passé. Cela peut être la conséquence d'un effet moisson, après la période 2020-2022, marquée par une forte mortalité due essentiellement à l'épidémie de Covid-19.

Figure 2.2 – Gain annuel moyen d'espérance de vie selon la période, entre une année N et 2025

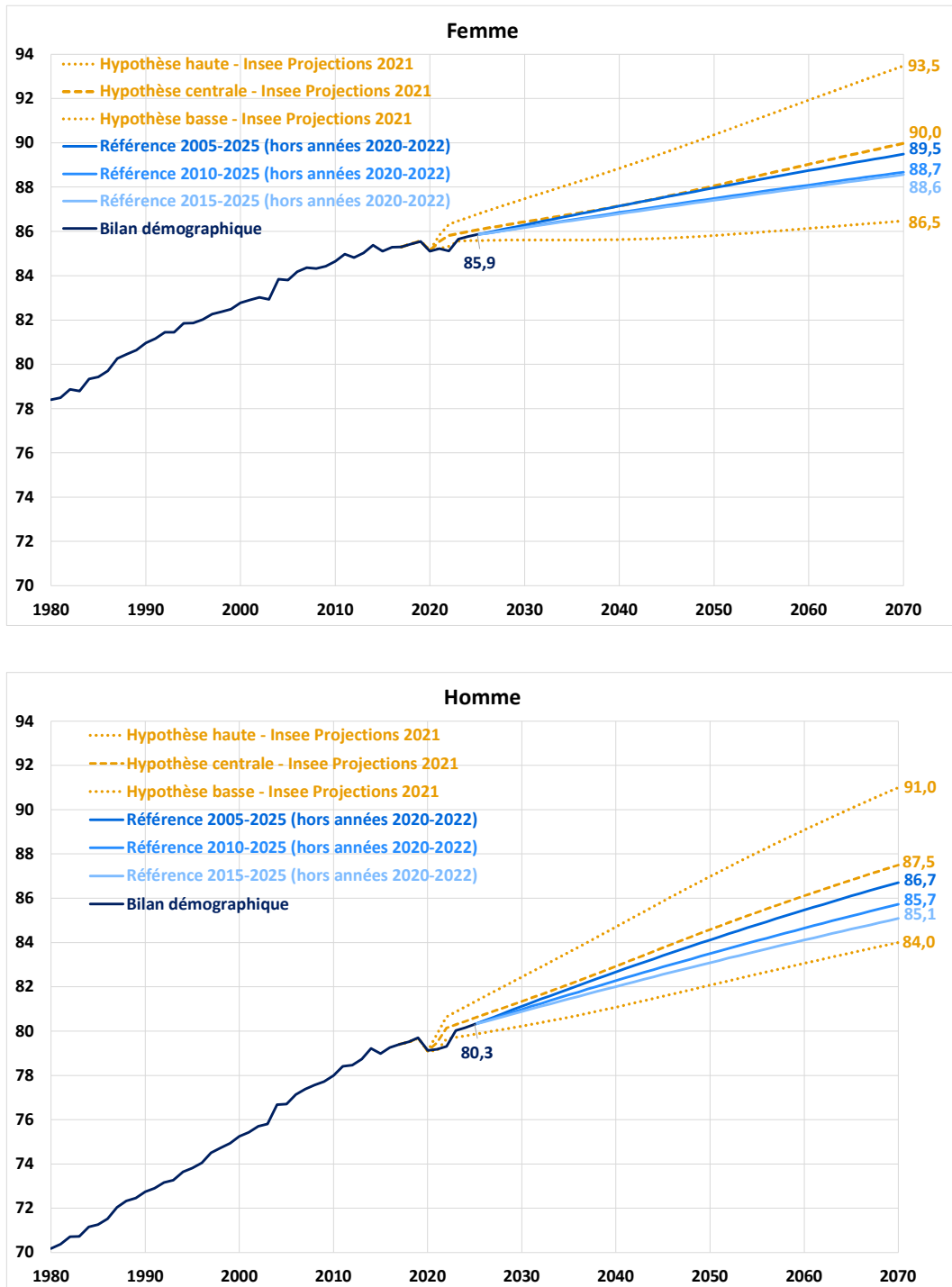


Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et France à partir de 2014.

Sources : Insee, estimations de population et statistiques d'état civil.

Trois périodes de référence peuvent être envisagées pour prolonger les quotients de mortalité : 2005-2025, 2010-2025 et 2015-2025, en excluant les années 2020-2022 marquées par une forte surmortalité. Les périodes retenues pour le modèle seraient identiques pour les femmes et les hommes. Quelle que soit la période retenue, cela conduirait à réviser à la baisse l'hypothèse centrale par rapport aux projections de 2021 (figure 2.3).

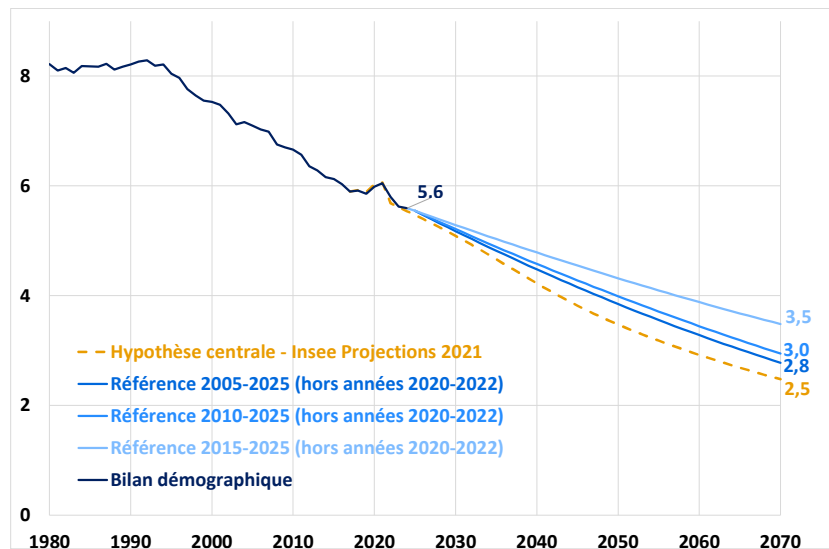
Figure 2.3 – Hypothèses pour l'évolution de l'espérance de vie à la naissance selon la période retenue



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1993, France hors Mayotte de 1994 à 2013 et France à partir de 2014.
Sources : Insee, projections de population 2021 ; estimations de population et statistiques d'état civil.

Quelle que soit la période de référence retenue, cela conduirait à réviser à la hausse l'écart d'espérance de vie à la naissance entre les femmes et les hommes (**figure 2.4**).

Figure 2.4 – Écart d'espérance de vie à la naissance entre les hommes et les femmes selon la période retenue



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1993, France hors Mayotte de 1994 à 2013 et France à partir de 2014.
Sources : Insee, projections de population 2021 ; estimations de population et statistiques d'état civil.

Selon la période retenue, les gains d'espérance de vie entre 2025 et 2070 seraient compris entre +2,7 ans et +3,6 ans pour les femmes et entre +4,8 ans et +6,4 ans pour les hommes (**figure 2.5**).

Figure 2.5 – Gain d'espérance de vie à la naissance selon la période retenue

Période de référence	Femme			Homme			Écart F-H en 2070
	Estimée en 2025	Projetée en 2070	Gain 2025-2070	Estimée en 2025	Projetée en 2070	Gain 2025-2070	
2005-2025	85,9 ans	89,5 ans	+ 3,6 ans	80,3 ans	86,7 ans	+ 6,4 ans	+ 2,8 ans
2010-2025		88,7 ans	+ 2,8 ans		85,7 ans	+ 5,4 ans	+ 3,0 ans
2015-2025		88,6 ans	+ 2,7 ans		85,1 ans	+ 4,8 ans	+ 3,5 ans

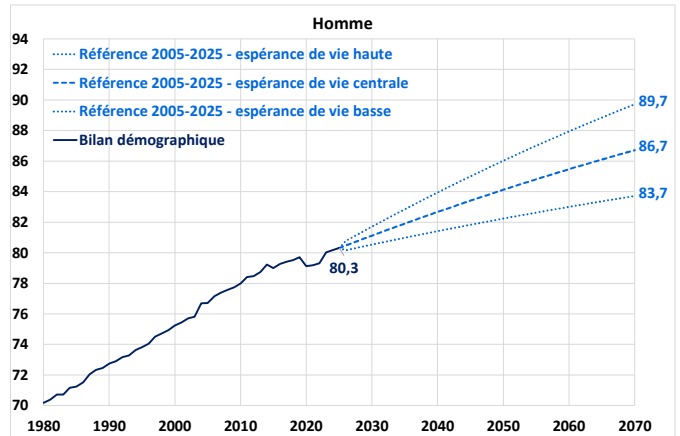
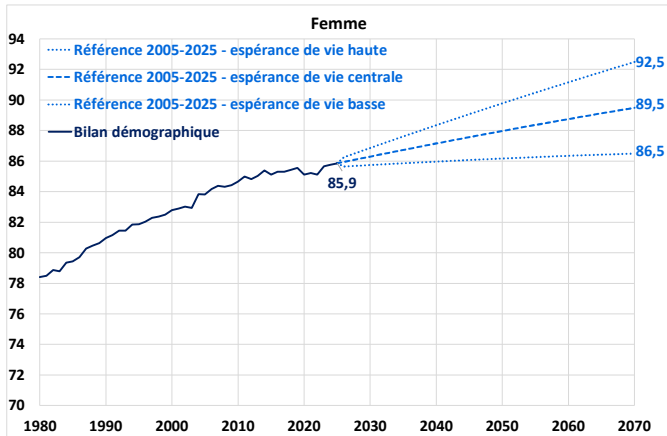
Les hypothèses basse et haute des projections de 2021 s'écartaient de +/-3,5 ans par rapport à l'hypothèse centrale. Le maintien de ces écarts conduirait à une espérance de vie assez inférieure à son niveau actuel chez les femmes pour l'hypothèse basse. Cet écart pourrait être réduit à +/-3,0 ans, afin que l'espérance de vie des femmes en 2070 de l'hypothèse basse reste peu éloignée de son niveau de 2025. Néanmoins, l'espérance de vie des femmes en 2070 de l'hypothèse basse serait légèrement inférieure à son niveau actuel avec les deux périodes 2010-2025 et 2015-2025 (-0,2 an et -0,3 an, **figure 2.6**).

Figure 2.6 – Hypothèses centrale, basse et haute envisagées pour l'espérance de vie à la naissance

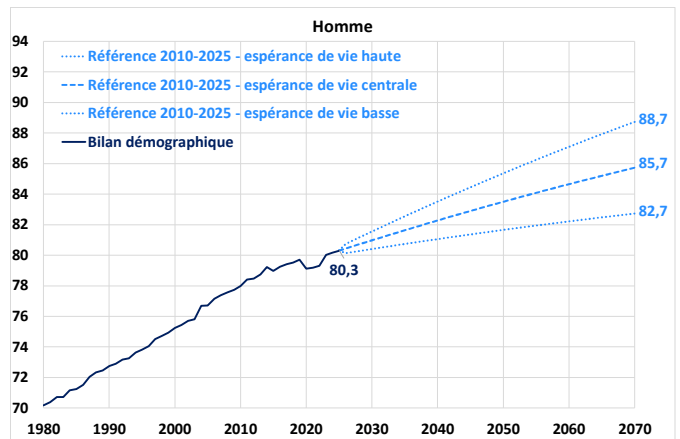
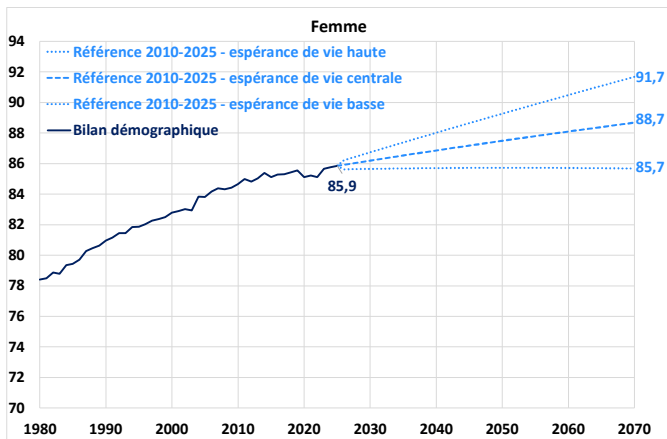
Période de référence	Femme				Homme			
	Estimée en 2025	Basse en 2070	Centrale en 2070	Haute en 2070	Estimée en 2025	Basse en 2070	Centrale en 2070	Haute en 2070
2005-2025	85,9 ans	86,5 ans	89,5 ans	92,5 ans	80,3 ans	83,7 ans	86,7 ans	89,7 ans
2010-2025		85,7 ans	88,7 ans	91,7 ans		82,7 ans	85,7 ans	88,7 ans
2015-2025		85,6 ans	88,6 ans	91,6 ans		82,1 ans	85,1 ans	88,1 ans

Figure 2.7 – Espérance de vie selon les hypothèses centrale, basse et haute envisagées

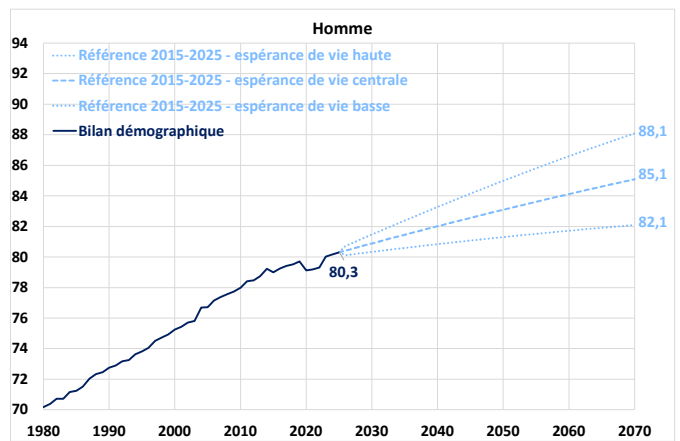
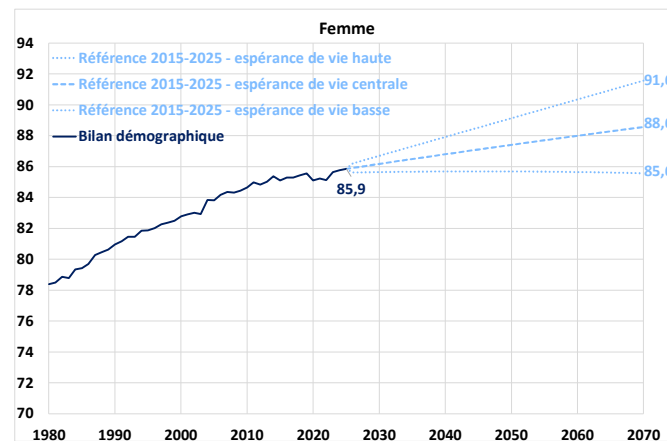
Référence 2005-2025



Référence 2010-2025



Référence 2015-2025



3) ÉVOLUTION RÉCENTE DU SOLDE MIGRATOIRE

A. MESURE ET INTERPRÉTATION DU SOLDE MIGRATOIRE

Le solde migratoire est, à côté du solde naturel, l'autre composante de l'évolution de la population. Son évolution peut s'avérer parfois difficile à commenter sur le passé, et il est particulièrement délicat de faire des hypothèses sur le futur. L'évolution du solde migratoire découle des évolutions des entrées et des sorties du territoire, qui diffèrent selon qu'il s'agit de personnes nées en France ou à l'étranger. Cependant, seules les entrées sur le territoire sont directement observées grâce au recensement de la population. Le solde migratoire, lui, n'est pas observé ; il est déduit de l'évolution de la population issue des recensements de la population et du solde naturel. Sa mesure est donc entachée de davantage d'aléas et elle a, de plus, été rendue particulièrement complexe ces dernières années en raison d'évolutions apportées à la collecte du recensement de la population et de chocs démographiques exceptionnels, qui se trouvent lissés avec la méthodologie du recensement de la population s'appuyant sur 5 enquêtes annuelles du recensement (cf. note méthodologique sur les [ajustements statistiques](#) pour rendre comparable la mesure de la population dans les recensements).

Les événements démographiques exceptionnels, au-delà de la façon dont ils sont pris en compte dans le recensement de la population, ont eu des conséquences sur les flux migratoires ces dernières années, qu'il s'agisse de la crise sanitaire ou de la guerre en Ukraine, qui rendent délicate l'extrapolation au futur des tendances récentes. Enfin, le dernier recensement de la population, dont les premiers résultats ont été diffusés en fin d'année 2025, permet de connaître la population au 1^{er} janvier 2023 et par conséquent, le dernier solde migratoire connu est celui de 2022. Il est particulièrement élevé, se montant à 271 000 : hors choc de la guerre en Ukraine, il est de l'ordre de 200 000.

B. ÉVOLUTION DU SOLDE MIGRATOIRE ET LIEN AVEC L'ÉVOLUTION DES FLUX MIGRATOIRES PAR ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

L'hypothèse centrale des projections de 2021 était un solde migratoire annuel positif de 70 000 personnes de 2021 à 2070. La moyenne sur les 5 ou 10 dernières années, qui incluent la période de la crise sanitaire et l'année 2022, marquée par des flux importants d'entrées sur le territoire en lien avec la reprise des déplacements et la guerre en Ukraine, est largement supérieure à cette hypothèse centrale (**figure 3.1**). Le solde migratoire observé sur la période 2018-2022 est également supérieur à l'hypothèse haute de 120 000 de l'exercice de projections de 2021. C'est également le cas de celui observé sur la période 2013-2022. La non-prise en compte de l'année 2022 atténue un peu l'écart des soldes migratoires observés aux hypothèses de projection de 2021.

Depuis 2017, le solde migratoire est systématiquement supérieur à 100 000, ce qui contraste beaucoup avec ce qu'on a pu observer sur le passé (**figure 3.2**). Toutes origines confondues, le solde migratoire a augmenté fortement depuis 2017, principalement du fait de sorties moins nombreuses du territoire de personnes nées en France ou de nationalité française à l'étranger (cf. *infra*). Sur la période 2017-2021, le solde migratoire était en moyenne chaque année de + 162 000 contre + 56 000 sur la période 2011-2016.

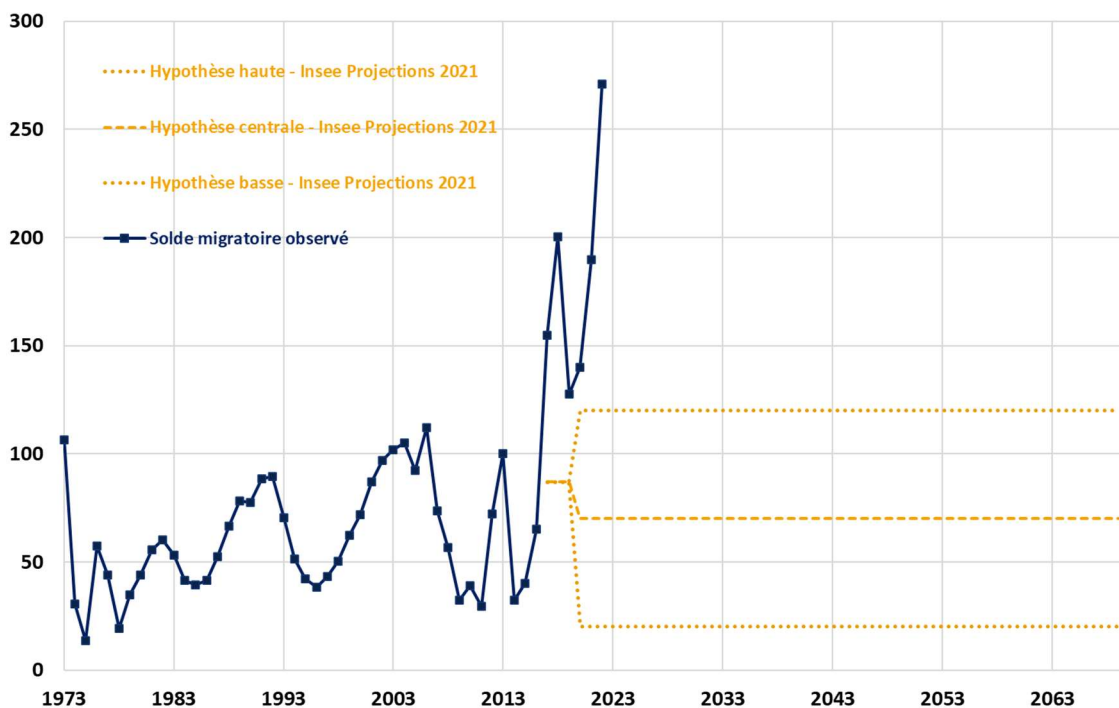
Figure 3.1 – Solde migratoire annuel moyen en France sur les différentes périodes passées (en milliers)

Dernier solde connu	2022	+ 271
Moyennes annuelles par périodes, incluant l'année 2022		
5 ans	Moyenne 2018-2022	+ 186
10 ans	Moyenne 2013-2022	+ 136
15 ans	Moyenne 2008-2022	+ 103
20 ans	Moyenne 2003-2022	+ 102
25 ans	Moyenne 1998-2022	+ 96
Moyennes annuelles par périodes, incluant l'année 2022 hors choc de la guerre en Ukraine		
5 ans	Moyenne 2018-2022	+ 172
10 ans	Moyenne 2013-2022	+ 125
15 ans	Moyenne 2008-2022	+ 99
20 ans	Moyenne 2003-2022	+ 98
25 ans	Moyenne 1998-2022	+ 89
Moyennes annuelles par périodes, n'incluant pas l'année 2022		
5 ans	Moyenne 2017-2021	+ 162
10 ans	Moyenne 2012-2021	+ 112
15 ans	Moyenne 2007-2021	+ 90
20 ans	Moyenne 2002-2021	+ 93
25 ans	Moyenne 1997-2021	+ 89

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et France à partir de 2014.

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Figure 3.2 - Évolution du solde migratoire annuel (en milliers)



Note : dans l'exercice de projection de 2021, les points de 2018 à 2021 n'étaient pas connus, et avaient été provisoirement estimés par convention comme la moyenne des trois derniers soldes migratoires observés, des années 2015-2017.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 1981, hors Mayotte jusqu'en 2013 et France à partir de 2014.

Sources : Insee, projections de population 2021 ; estimations de population et statistiques d'état civil.

Si dans les exercices de projections, le solde migratoire n'est pas décomposé entre immigrés⁵ et non-immigrés, l'Insee publie toutefois chaque année les entrées et sorties du territoire depuis 2006 en distinguant ces deux catégories de population : immigrés et non-immigrés.

- Les entrées d'immigrés sont tendanciellement en hausse depuis 2006 (**figure 3.3**) ; elles ont fortement baissé en 2020, puis remontent progressivement depuis lors, sous l'effet de la reprise des projets migratoires post-covid et de la guerre en Ukraine en 2022.
- Les entrées de non-immigrés sont quant à elles relativement stables.

Les sorties de non-immigrés sont volatiles. Elles se sont réduites ces dernières années, jusqu'à atteindre 74 000 en 2021 (dernier point connu ; la ventilation du dernier solde migratoire de 2022 par origine géographique n'a pas encore été réalisée). En 2021, le solde migratoire des non-immigrés est ainsi positif pour la première fois depuis l'existence d'une série annuelle (**figure 3.4**).

Figure 3.3 – Entrées et sorties (en milliers), pour les immigrés et non-immigrés

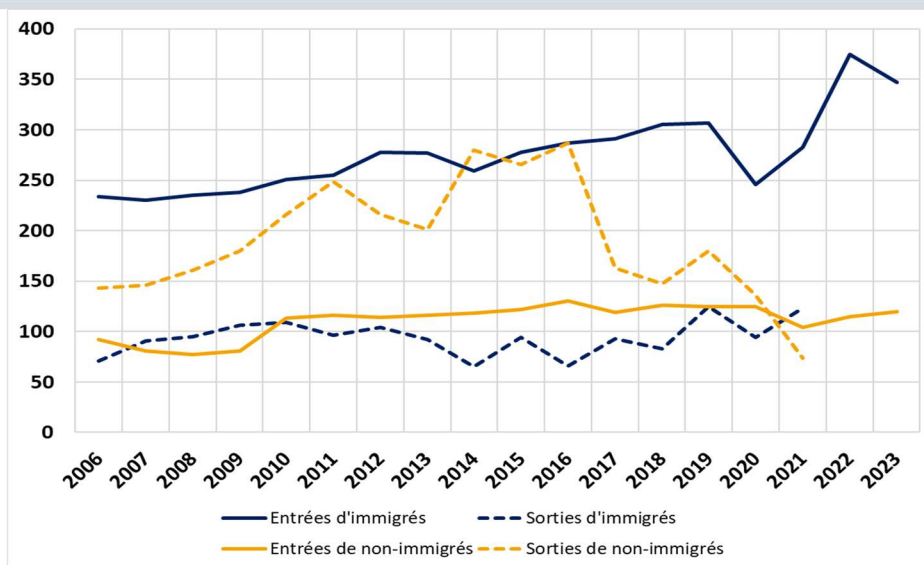
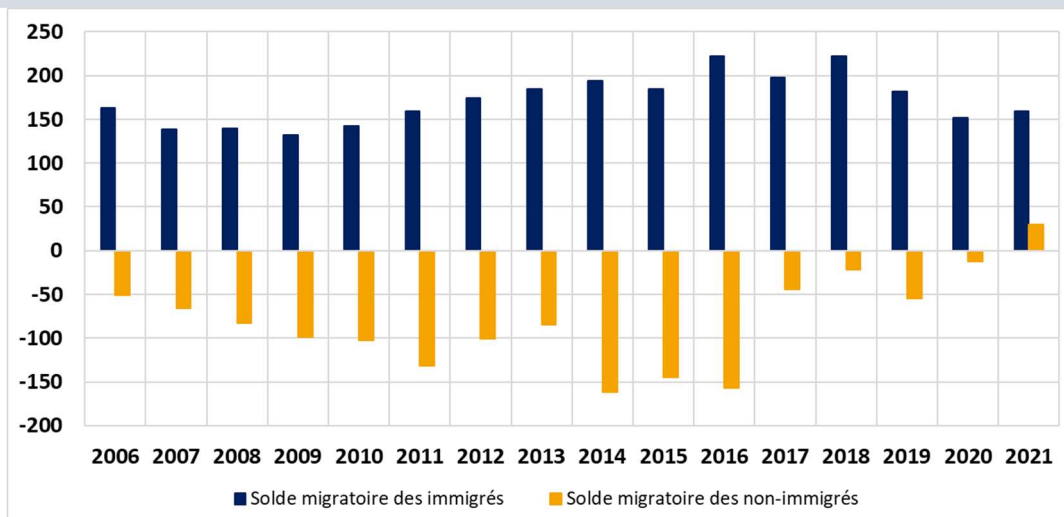


Figure 3.4 – Solde migratoire des immigrés et des non-immigrés (en milliers)



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014

Source : Insee, estimations de population, des flux d'entrées et de sorties.

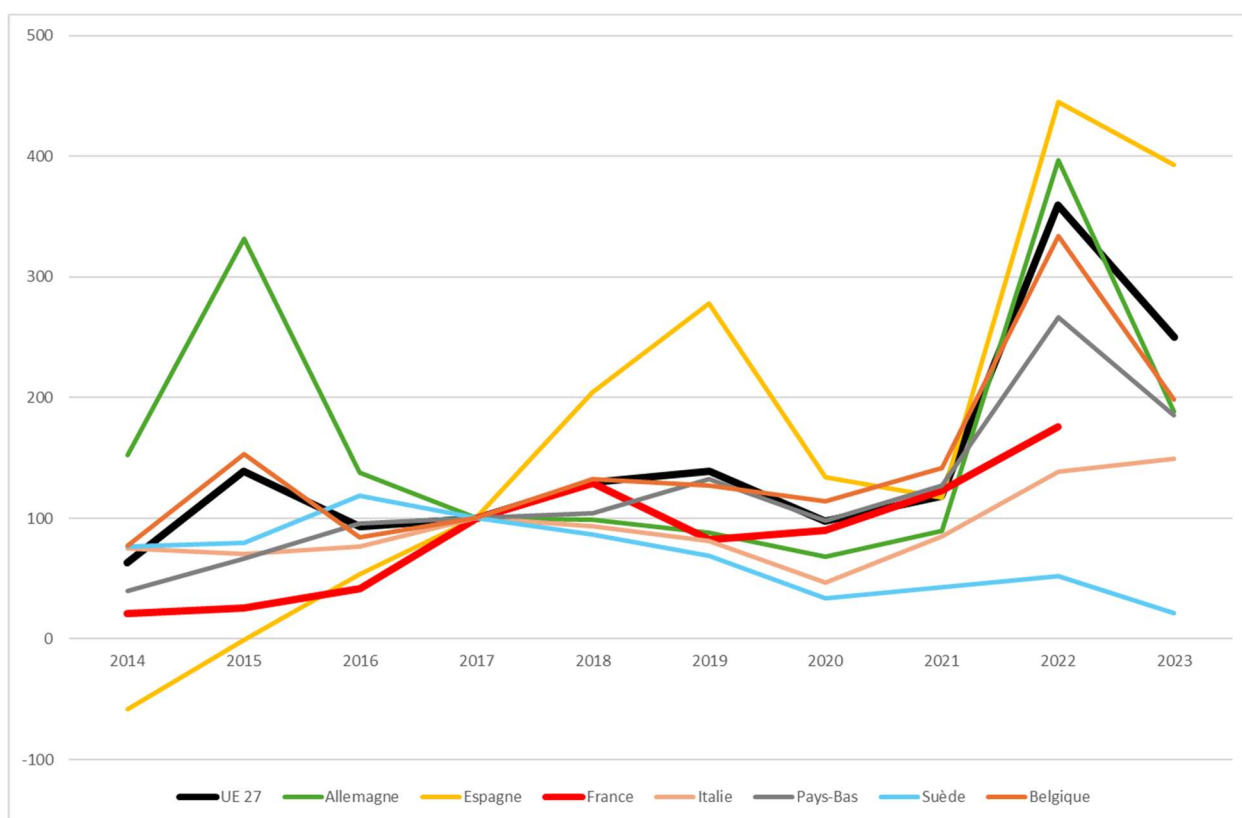
⁵ Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

De telles évolutions sont difficiles à prévoir et même à analyser, à l'exception des flux d'entrées qui sont directement mesurés et pour lesquels on dispose des caractéristiques des personnes qui entrent sur le territoire (cf. [Insee Première n°2050](#) et [Insee Première n°2051](#)). Comme les sorties ne sont pas observées, on envisage de projeter uniquement le solde migratoire.

Dans ces conditions, imaginer des scénarios de projection du niveau du solde migratoire s'avère un exercice redoutable. Ce nouvel exercice de projection intervient à un moment où le solde naturel est devenu négatif en France, et où par conséquent le solde migratoire est le seul contributeur à la croissance démographique. Comme lors des précédents exercices de projections, ce solde migratoire est supposé constant chaque année. Faut-il tabler sur un scénario central de 120 000 (proche de la moyenne observée les 10 dernières années, excepté le point exceptionnel de 2022, et égal à l'hypothèse haute de l'exercice 2021) ? ou faut-il tabler sur un niveau plus élevé, plus proche de la moyenne des 5 dernières années (hors 2022 toujours), soit 150 000 pour un compte rond (ce qui fait plus du double de l'hypothèse centrale de l'exercice de 2021) ? Et pour des variantes basses et hautes, faut-il toujours envisager des écarts à l'hypothèse centrale de +/- 50 000 ?

Depuis 2017, l'évolution du solde migratoire en France est proche de la moyenne européenne (**figure 3.5**). Dans plusieurs pays, le solde migratoire a augmenté fortement en 2022, avant de diminuer en 2023.

Figure 3.5 – Entrées nettes des sorties (*) dans quelques pays européens (indice base 100 en 2017)



Source : Eurostat, extraction le 15/01/2026 ; Solde migratoire 2022 de la France issu du dernier bilan démographique.

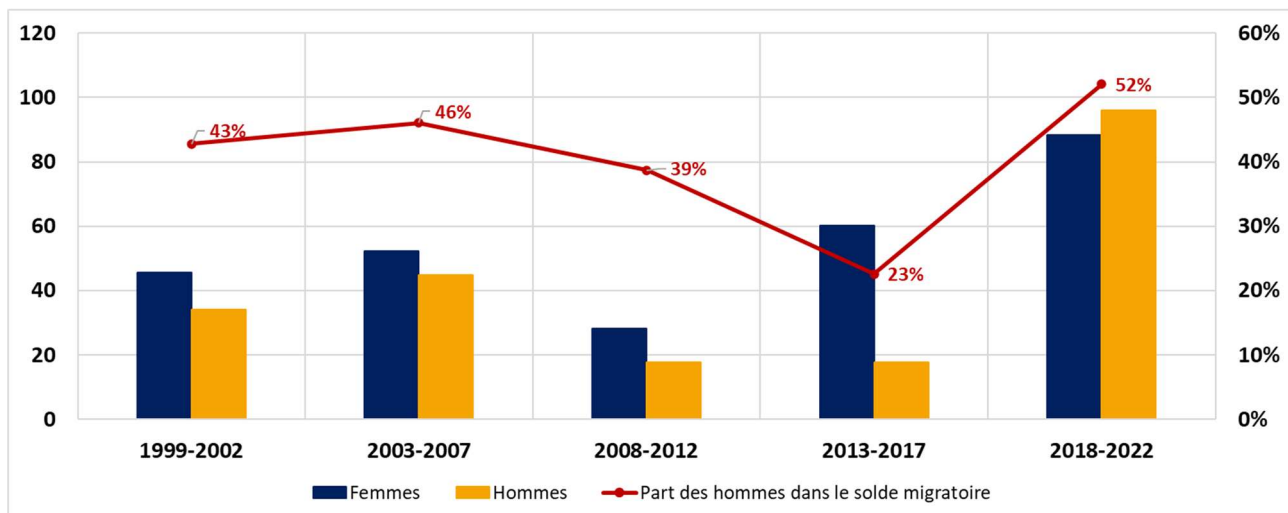
(*) Il s'agit donc du solde migratoire, estimé à partir des entrées et sorties communiquées par les pays.

Comme les projections s'appuient uniquement sur des hypothèses du niveau du solde migratoire toutes origines confondues, sans décomposer les flux, cette partie décrit la composition du solde migratoire par sexe et âge, paramètre de la projection. Ce paramètre est important, car la répartition par sexe et âge du solde migratoire a des conséquences sur la projection du nombre de personnes en âge de travailler ainsi que sur le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants.

Si la période 2013-2017 était caractérisée par une part des hommes dans le solde migratoire exceptionnellement basse (23 % en moyenne), la période récente (2018-2022) se caractérise par un profil par sexe plus équilibré (52 % d'hommes, **figure 3.6**).

Dans l'exercice de projection de 2021, le déséquilibre du profil par sexe avait conduit à projeter un solde migratoire composé à 2/3 de femmes et 1/3 d'hommes. Le nouvel exercice de 2026 devra sans doute retenir une hypothèse plus équilibrée, d'autant plus que l'on sait que le profil par sexe des entrées sur le territoire est équilibré, les femmes représentant un peu plus de la moitié des entrées sur les dernières années (cf. [Insee Première n°2051](#)).

Figure 3.6 – Solde migratoire par sexe (en milliers) et part des hommes dans le solde migratoire global (en %, échelle de droite)



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population et statistiques d'état civil.

Le solde migratoire des 18-24 ans est négatif, avec un fort écart entre femmes et hommes (**figure 3.7**). Ce solde migratoire négatif peut s'expliquer notamment par de plus nombreuses sorties, surtout aux âges correspondant au début des études ou à l'entrée sur le marché du travail. Pour la catégorie des 25-29 ans, et plus encore celle des 30-44 ans, le solde est positif et l'écart entre femmes et hommes s'accroît. Cela ne signifie pas que les entrées ont lieu massivement entre 30 ans et 44 ans (elles ont lieu à des âges plus jeunes en majorité), mais plutôt qu'il y a, comparativement, peu de sorties à ces âges.

Figure 3.7 – Solde migratoire par sexe et catégorie d'âge (moyenne sur 2014-2022, en milliers)

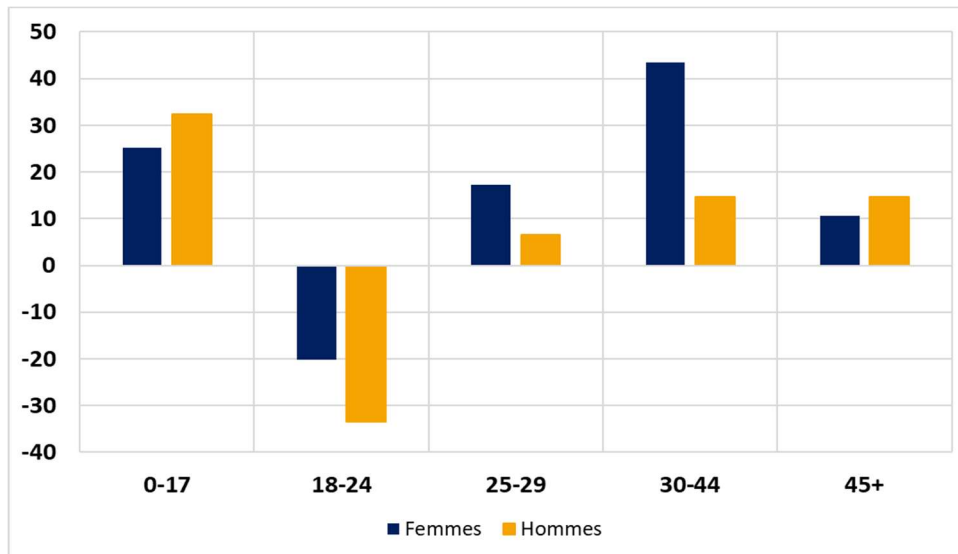
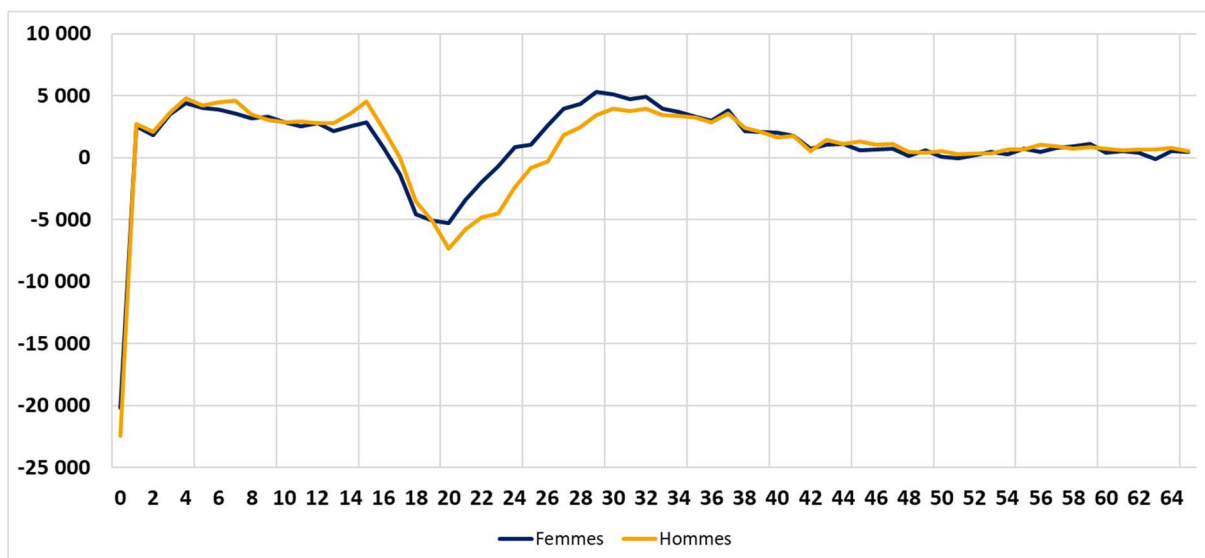


Figure 3.8 – Solde migratoire par sexe et âge (moyenne sur 2014-2022)



Champ : France

Source : Insee, estimations de population et statistiques d'état civil.

La répartition par âge du solde migratoire projeté s'appuie sur la répartition par âge moyenne de ce solde dans le passé. La décomposition par âges fins du solde migratoire montre un solde migratoire négatif pour les nouveau-nés, qui peut être dû à une sous-estimation du nombre de jeunes enfants dans le recensement de la population. Les comparaisons entre les effectifs des jeunes enfants dans le recensement de la population et ceux des naissances enregistrées en France à l'état civil suggèrent de possibles omissions dans le recensement (Solard, 2020), plus particulièrement pour les nouveau-nés, mais également, de manière plus générale, pour les enfants en bas âge, ce qui se traduit par un solde migratoire fortement négatif entre 0 et 1 an (figure 3.8.). Lors de l'exercice de projection de 2021, le solde migratoire avait été corrigé aux âges jeunes en répartissant le déficit mesuré sur les moins de 1 an sur la tranche des 0-8 ans. Se pose la question de l'opportunité de conserver cette correction.